COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LES HABITANTS ET COMMERÇANTS – PLACE DU MARCHÉ-NEUF

Date : 05/10//2026

Lieu : Place du Marché-Neuf

Objet : Rencontre avec les habitants et les commerçants de la Place du Marché-Neuf

Participants :

- **Habitantes et habitants du secteur**
- **Ville de Strasbourg :**
  - Arieh ADIDA, Adjoint à la Maire en charge des quartiers Grande-Île, Tribunal et Vosges Contades
  - Phillipe LOUBRY, Conseiller municipal délégué en charge de la grande précarité
  - Franck CIMBARO, Direction de Territoires Centre
  - Tatiana MATTERN, Direction de Territoires Centre
  - Laurent MAENNEL, Manager de Centre-Ville

Habitants et commerçants : 25 personnes présentes, avec une parité femmes-hommes et une moyenne d'âge d'environ 45 ans.

1. Valorisation de la place et évolution des usages

Les participants soulignent le caractère exceptionnel et patrimonial de la place du Marché-Neuf, considérée comme un véritable trésor à préserver. L'objectif partagé est de retrouver l'attractivité et la qualité de cet espace, tout en permettant la coexistence des différents usages et en garantissant la tranquillité des riverains, notamment en soirée.

Plusieurs pistes d'évolution sont évoquées, parmi lesquelles la réhabilitation ou la suppression de la fontaine historique, actuellement hors service, ainsi que la question du maintien des assises situées au centre de la place. Le retour éventuel d'un marché hebdomadaire, à l'image de celui qui existait par le passé, est également abordé.

La question de l'évolution des usages de la place est également abordée. Le maintien de sa fonction de stationnement est confirmé, tout en envisageant une éventuelle réduction du nombre de places. L'enjeu est de concilier les besoins des riverains, des commerçants et des professionnels avec l'amélioration des cheminements piétons et la valorisation du patrimoine de la place.

2. Stationnement et cheminements piétons

Les échanges mettent en évidence la nécessité de clarifier l'organisation du stationnement et d'améliorer la circulation piétonne sur la place.

Les habitants et les commerçants soulignent notamment les difficultés liées à la configuration actuelle, qui conduit les piétons, et particulièrement les personnes à mobilité réduite (PMR) à slalomer entre les véhicules.

L'accessibilité des professions libérales, de leurs patients et de leurs clients, notamment les personnes âgées, doit également être prise en compte, de même que l'accès des véhicules de secours.

Plusieurs demandes sont formulées :

- Réorganiser le stationnement et reprendre le marquage au sol afin de faciliter la gestion des places et la verbalisation des véhicules en infraction ;
- Identifier clairement les places PMR et étudier la possibilité d'en créer de nouvelles ;
- Définir le statut des différentes places et rendre leur identification plus lisible : places violettes, blanches, PMR et emplacements de livraison ;
- Étudier la création de places blanches permettant le stationnement des riverains.

Il est rappelé en début de réunion qu'aucune augmentation du nombre de places de stationnement n'est envisagée, mais qu'une réduction est possible. Certains riverains expriment toutefois leur opposition à la suppression de places au profit de terrasses.

Enfin, la place étant référencée à tort comme un « parking couvert » sur plusieurs applications de navigation (Waze, Google Maps, applications iPhone, etc.), une correction de ce référencement est demandée.

3. Tranquillité publique, insécurité et incivilité

Les habitants font état de problématiques récurrentes d'occupation de l'espace public par du squat ou de la présence de placiers, de stationnement sauvage et de trafic de stupéfiants, notamment en soirée.

Une légère amélioration de la situation liée au squat est néanmoins signalée depuis quelques semaines. Le gérant de la sandwicherie indique notamment que les personnes concernées sont moins présentes depuis qu'il a échangé avec elles. Une diminution de leur présence depuis l'ouverture d'une terrasse est également rapportée.

Par ailleurs, des habitants signalent la présence de jeunes grimpant sur les échafaudages installés au 4 rue des Orfèvres, pouvant se retrouver devant les fenêtres des logements, parfois ouvertes. Cette situation suscite des inquiétudes en matière de sécurité et de tranquillité des riverains.

Les élus évoquent également les enjeux liés à l'accompagnement des personnes en situation de précarité et rappellent que 300 places d'hébergement ont été créées depuis le début du mandat actuel. La nécessité de développer les structures d'accueil est également abordée.

4. Propreté, animations et illuminations de Noël

Des remarques sont formulées concernant le manque de propreté des places du Marché-Neuf et du Temple-Neuf pendant Strasbourg Capitale de Noël (SCN).

Les participants regrettent que la place du Marché-Neuf reste peu animée durant cette période et serve notamment de zone d'entreposage pour les poubelles du marché. Une réflexion sur l'habillage esthétique des conteneurs est proposée afin de préserver la qualité patrimoniale des lieux.

Des demandes d'illuminations de Noël ont également été adressées au président du Carré d'Or. Il est rappelé que les illuminations relèvent des Vitrines de Strasbourg et nécessitent une implication financière et logistique des commerçants du secteur.

Plus largement, les participants souhaitent que la place puisse évoluer à l'occasion de Strasbourg Capitale de Noël et bénéficie d'une meilleure mise en valeur durant cette période.

5. Orientations et suites à donner

M. ADIDA rappelle que cette rencontre constitue un temps d'échange destiné à établir un diagnostic des usages avant l'engagement des études par les services.

L'attractivité commerciale de la Grande-Ile est présentée comme une priorité de l'équipe municipale. L'objectif du futur projet est notamment d'encourager les commerces à s'ouvrir davantage sur la place, afin de contribuer à sa redynamisation et à l'apaisement des usages.

Avant toute étude de réaménagement, une visibilité budgétaire devra être établie afin de déterminer le niveau d'intervention envisageable, entre des aménagements légers à court terme et une restructuration globale à plus long terme.

L'adjoint réaffirme sa volonté de construire la feuille de route en concertation avec les riverains et les commerçants. Les propositions d'aménagement leur seront présentées avant toute validation. La nécessité d'intégrer davantage d'espaces verts pour répondre aux enjeux climatiques est également soulignée.

À l'issue des échanges, les axes prioritaires suivants sont retenus :

- Valoriser la place du Marché-Neuf et son patrimoine, notamment par la remise en service de la fontaine historique ;
- Réduire les nuisances et lutter contre l'insécurité et les incivilités ;
- Repenser la gestion globale de la place, notamment le stationnement et les cheminements piétons, dans le respect des besoins des riverains, des commerçants et des usagers ;
- Étudier les possibilités d'évolution des usages et de mise en valeur de la place, notamment pendant Strasbourg Capitale de Noël ;
- Intégrer la végétalisation dans les réflexions d'aménagement afin de répondre aux enjeux climatiques.